

Métier Projeteur FttH



| CONDITIONS DE TRAVAIL | PRÉREQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION | COMPÉTENCES À ACQUÉRIR PENDANT LA FORMATION | PRÉREQUIS OBLIGATOIRE LORS DE L'ENTRÉE DANS L'EMPLOI |
|--|--|--|---|
| <p>Travail en intérieur. Déplacements restreints. Travail sédentaire. Durée hebdomadaire de travail : 35-39h/semaine. Salaire : A partir de 1 500€ brut mensuel Durée du contrat de travail : CDD – CDI – GEIQ – TT.</p> | <p>Comprendre et s'exprimer dans la langue française + écrire correctement (informatique). Être rigoureux et avoir le sens de l'organisation. Comprendre et respecter des règles de sécurité. Etre rigoureux et volontaire. Respect des horaires. Savoir distinguer les couleurs. Ne pas avoir le vertige.</p> | <p>Etudier un plan d'exécution. Mettre en sécurité sa zone de travail. Utiliser un logiciel interne, sur tablette pour collecter les informations du terrain lors des rares déplacements. Rigoureux, volontaire, réactif. Respect des horaires, avoir le sens de l'organisation. Savoir s'adapter et adapter son utilisation du matériel selon le type d'installation et l'environnement. A l'aise avec l'outil informatique et pour travailler en bureau. Une bonne connaissance du réseau télécom.</p> | <p>Formation BTS /DUT/Bac +2 ou Dessinateur Projeteur FttH.</p> |

UNIVERS ET OUTILS DU PROJETEUR



Les évolutions du métier de projeteur

FIBRE OPTIQUE



Projeteur

Chargé d'affaires

Différents univers
Smart city,
5G ...

Comment postuler:
Tél: 02-53-54-53-13
Mail: recrutement@anjou-fibre.fr